



COMMUNE
DE LA
GRANDE BÉROCHE

Arrêté relatif à la validation du comité de l'assemblée villageoise de Saint-Aubin-Sauges

Le Conseil général de la commune de La Grande Béroche,
vu le règlement général de commune (RGC), du 11 décembre 2017 ;

arrête :

Art. 1^{er} : Selon l'art. 2 du règlement général de commune du 11 décembre 2017, le Conseil général valide la nomination du comité de l'assemblée villageoise de Saint-Aubin-Sauges.

Art. 2 : Ce comité est constitué des personnes mentionnées sur la liste ci-dessous, avec désignation de leur fonction.

FONCTION	NOM ET PRÉNOM	ADRESSE
Présidente	PELLIER Patricia	Chemin des Pêcheurs 5 2024 St-Aubin-Sauges
Vice-président	ATILA Songül	Avenue de Neuchâtel 1 2024 St-Aubin-Sauges
Secrétaire	GUILLET Delphine	Chemin du Haut 2 2024 St-Aubin-Sauges
Trésorier	REYNAUD Claudio	Chemin de la Sagne 34 2024 St-Aubin-Sauges
Membres	AEGERTER Carine	Rue du Débarcadère 12 2024 St-Aubin-Sauges
	ROSHARDT Jean	Rue de la Fontanette 38 2024 St-Aubin-Sauges

Art. 3 : Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

La Grande Béroche, le 28 octobre 2024

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le président,
Jean Fehlbaum

Le secrétaire,
Patrick Ginggen